

Le 14 janvier 2026

FLASH INFO

à l'attention des ICT et TCT

ENTRETIEN INDIVIDUEL ANNUEL (EIA) 2026

UN RENDEZ-VOUS À PRÉPARER !

En 2024, la réforme de la Convention collective nationale de la métallurgie (CCNM) impactait profondément et durablement les fondamentaux de la gestion du statut, des ICT et TCT, considéré alors comme un quasi-statut.

- **Suppression** des niveaux de valeur ;
- **Mise en place** de 3 leviers, en lieu et place de l'augmentation personnalisée (AP), correspondant aux éléments de rémunération liés à la performance de l'agent (équivalents du CIA pour les fonctionnaires ou du NPRM pour les OCA) ;
- **Renforcement** du « Management par objectifs (MPOI) » via un formulaire d'évaluation des objectifs de l'année précédente prenant en compte des critères « SMART » (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporel).

En 2025, la CFTC Défense a constaté l'importance de la Fiche de poste (FDP) dans la validation de l'attribution des leviers.

LA FDP est en effet le document sur lequel le manager doit s'appuyer pour argumenter ses demandes d'augmentation pour vous.

En 2026, veiller donc à actualiser votre FDP si vous voulez obtenir un levier 1 et/ou 2 et observez à la loupe les objectifs que votre manager vous aura attribués pour l'année suivante.

La CFTC Défense vous rappelle que votre FDP doit être renseignée par vous et par votre hiérarchie et doit impérativement être actualisée et signée chaque année avant votre entretien d'évaluation. C'est en effet sur cette base que votre hiérarchie pourra proposer l'attribution d'un levier 1 et/ou 2 et défendre votre dossier en cas d'arbitrage à plus haut niveau, notamment en s'appuyant sur les informations transmises dans votre FDP.

- **Pour un levier 1, votre hiérarchie devra prouver** sur la base de votre FDP que vous demandez une mobilité ascendante, horizontale ou descendante ;
- **Pour un levier 2, votre hiérarchie devra s'appuyer** sur votre montée en compétence qui devra être traduite clairement dans l'évolution de votre FDP.

Par ailleurs, retenez que la rédaction de vos objectifs par vos managers est essentielle et doit impérativement respecter les critères SMARTS. Dans ce cadre, vos managers pourront s'appuyer sur les dépassemens de vos objectifs pour vous obtenir un levier 3 sans équivoque.

- **Pour un levier 3, vérifiez que vos objectifs ont été parfaitement cadrés et précis, sinon l'évaluation de votre manager peut être remise en cause, ce qui pourrait entraîner l'annulation de votre levier.**

L'administration a adressé aux agents de la DGA, le 9 janvier dernier, un mail les informant du lancement de la campagne d'EIA et son échéancier.

	CREP	FICF	FOE	
			1 ^{er} évaluateur	2 nd évaluateur
OCA ICT	/	31/03/2026	31/03/2026	30/06/2026
Fonctionnaires, ASC 84-16, décrets de 1949 et de 2001	31/03/2026		/	/
Personnels à statut ouvrier	/		/	/

La CFTC Défense invite les agents à faire respecter par leurs managers ce calendrier qui à défaut de l'être, pourrait finir par annuler une demande d'augmentation par cause de non-respect du calendrier et empêcher en sus vos délégués syndicaux de vous soutenir en réunion bilatérale avec l'administration en juin de l'année en cours.

La CFTC Défense insiste également sur l'importance de la bonne préparation de votre entretien : « *L'administration rappelle qu'en tant qu'agent ou manageur, cet exercice constitue un moment essentiel dans les relations managériales et plus largement dans la gestion de nos ressources humaines. Il appelle un soin tout particulier, tant dans sa préparation que lors de la conduite de l'entretien puis de l'établissement de son compte-rendu.* »

Pour information : calendrier prévisionnel des travaux 2026

L'administration prévoit le calendrier suivant :

- **Début mars** : Lancement de la campagne levier 2 et levier 3 ;
- **Fin avril** : Retour des contributions des Directions ;
- **27 mai** : Tenue de la Commission d'harmonisation ;
- **Entre janvier et mai** : **Prise en compte des leviers 1 par la Commission éligibilité**
- **Fin juin** : Diffusion des lettres individuelles et des avenants pour signature L2 et L3 ;
- **1^{er} juillet** : Transmission des premiers avenants signés au CMG d'Arcueil pour mise en paiement à partir de septembre 2026 ;
- **Mi-septembre et mi-novembre** : diffusion des avenants prenant en compte les leviers 1 validés par la commission éligibilité entre juillet et octobre sans précision sur la date de paiement

Commentaires CFTC Défense : Gageons que ce planning sera respecté par l'administration en 2026 ce qui n'a été le cas ni en 2024 ni en 2025, notamment concernant les dates de fin d'entretiens annuels ainsi que les mobilités (levier 1) et la prime « Engagement et performance des ICT » (levier 3).

Conclusion - Pour préparer votre entretien 2026, deux impératifs :

- **RDV dans l'espace documentaire de l'application iEIA** pour y trouver les documents de référence et d'accompagnement spécifiques à la campagne 2026 ;
- **N'hésitez pas à contacter la CFTC Défense**, nous sommes à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches **car vous l'avez compris, vous devrez être convaincant pour obtenir vos leviers** : cftcdefense@gmail.com



CFTC Défense Au cœur des valeurs humaines : un syndicat qui vous ressemble.